



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 1/13

TORERO FLO

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : TORERO FLO
Nom des substances : Métamitron
Ethofumesate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Herbicide.
Utilisations déconseillées : Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : ADAMA France s.a.s.
33 rue de Verdun
92156 SURESNES CEDEX*
+ 33 (0)1.41.47.33.33*
fds@adama.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence : Centre Anti-poisons de Paris – Hôpital Fernand WIDAL
Tél : +33 (0)1 40 05 48 48
INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification 1272/2008/CE (CLP) : Dangereux pour le milieu aquatique – danger chronique catégorie 2 – H411



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 2/13

TORERO FLO

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage 1272/2008/EEC (CLP)

Pictogramme(s) :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P501 : Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Phrases additionnelles :

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

SP1 – Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 – Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

Respecter une distance d'au moins 5 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace susceptible d'être fréquenté par des personnes présentes ou des résidents, et utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50%.

Délai de réentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement.

2.3. Autres dangers

Autres dangers :

Aucun dans des conditions normales d'emploi.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 3/13

TORERO FLO

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange		Mélange				Classification
Nom de la substance	Concentration(s)	N° CAS	N° CE	N° Index CE	N° Enregistrement	
4-amino-3-méthyl-6-phényl-1,2,4-triazine-5-one	29-33	41394-05-2	255-349-3	613-129-00-8	-	Acute Tox. 4 (oral) - H302 Aquatic acute 1 - H400 (M=1)
Ethofumesate	11-15	26225-79-6	247-525-3	607-314-00-2	-	Aquatic Chronic 2 – H411
1,2-Benzothiazole-3(2H)-one	<0,05	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	-	Acute Tox. 4 (oral) - H302 Skin irrit. 2 – H315 Eye Dam. 1 – H318 Skin Sens. 1 – H317 Aquatic acute 1 - H400

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possibles les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).
Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection.

Inhalation :

Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Transporter la victime à l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau :

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du personnel de premier secours :

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 4/13

TORERO FLO

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Instructions pour le médecin : Traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés : Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger spécifique connu.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes : Utiliser les protections individuelles recommandées dans la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.
Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 5/13

TORERO FLO

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger : Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation : Conserver hors de portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) : Les informations exigées sont incluses dans la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques : Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Equipement de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage :** Lunettes de sécurité étanches (norme EN166).
- **Protection des mains :** Gants en plastique ou en caoutchouc (norme EN374).
- **Protection corporelle :** Vêtements de protection adaptés.

Remarques générales en matière d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contrôle de l'exposition liée à la pro-



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 6/13

TORERO FLO

tection de l'environnement :

Ne pas laisser le produit pénétrer les égouts, le sol ou les plans d'eau.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20°C :	Liquide.
Couleur :	Blanche à beige.
Odeur :	Aigre.
pH :	6 – 7 (solution 1%).
Point de fusion [°C] :	Sans objet.
Point d'ébullition [°C] :	Sans objet.
Point éclair [°C] :	104 (EEC A.9).
Taux d'évaporation :	Sans objet.
Inflammabilité :	Sans objet pour les liquides.
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [mPa] :	Sans objet.
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible.
Densité :	1,09..
Solubilité dans l'eau :	Sans objet.
Log P octanol / eau :	Voir section 12 pour plus d'informations.
Température d'auto-inflammation [°C] :	485 (EEC A.15).
Point de décomposition [°C] :	Aucune donnée disponible.
Viscosité cinématique [mm²/s – 40°C] :	61,4 (OCDE 114).
Propriétés explosives :	N'est pas un explosif.
Propriétés comburantes :	Non comburant.

9.2. Autres informations

Tension superficielle: 39,3 (EEC A.5).

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 7/13

TORERO FLO

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

- DL50 (voie orale) [mg/kg] : > 2500 (rat) – OCDE 423.
- DL50 (voie cutanée) [mg/kg] : > 4000 (rat) – OCDE 402.
- CL50 (Inhalation) [mg/L/4h] : Sans objet.

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Non irritant pour la peau (lapin) – OCDE 404.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non irritant pour les yeux (lapin) – OCDE 405

Sensibilisation respiratoire/cutanée :

N'est pas un sensibilisant cutané (cobaye) – OCDE 406.

Toxicité chronique :

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Non classé (métamitron et éthofumesate).

Cancérogénicité :

Non cancérogène (métamitron et éthofumesate).

Toxicité pour la reproduction :

N'est pas considéré comme toxique pour le système reproducteur (métamitron et éthofumesate).

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (STOT) – exposition unique :

Aucune information disponible.

STOT – exposition répétée :

Aucune information disponible.

Toxicité par aspiration :

Aucune information disponible.

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë

Toxicité aquatique

96h – CL50 – Poissons [mg/L] :

141 (Oncorhynchus mykiss) – OCDE 203.

48h – CE50 – Crustacés [mg/L] :

62,4 (Daphnia magna) – OCDE 202.

72h – CE50 – Algues [mg/L] :

6,53 (P. subcapitata) – OCDE 201.

7 jours - CE50 – Plantes aquatiques [mg/L] :

Aucune information disponible.

Toxicité terrestre

DL50 - Oiseaux [mg/kg] :

1302 (métamitron) – OCDE 401.

> 2000 (éthofumesate)

DL50 – abeille (voie orale) [µg/abeille] :

>97,2 (métamitron) – OCDE 213.

> 50 (éthofumesate).



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 8/13

TORERO FLO

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Eau : DT50 = 10,8 – 11,4 jours – pH8, 20°C – BBA IV : 5-1 (métamitronne).

DT50 = 105 – 242 (éthofumesate).

Sol : DT50 = 2 - 45 jours (métamitronne).

DT50 = 47 – 211.

Biodégradation

N'est pas facilement biodégradable (métamitronne et éthofumesate).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : 0,85 à 21°C (métamitronne) – OCDE 107.

2,7 – pH 6,4 – 20-25°C (éthofumesate).

12.4. Mobilité dans le sol

Adsorption/Désorption : Koc = 122,3 (métamitronne).

Kox = 147 – 132 (éthofumesate).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés. Ne pas jeter dans les égouts.

Emballages contaminés : Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et est illégale. Rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve d'un pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Autres informations : Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
Codes déchets (article R541-8 – Annexe II du Code de l'Environnement) :
02 01 08 Déchets agronomiques contenant des substances dangereuses.
15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.
20 01 19 Pesticides.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 9/13

TORERO FLO



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 10/13

TORERO FLO

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 11/13

TORERO FLO

IMDG :

ONU/n° d'identification :

Nom d'expédition :

Classe de danger :

Groupe d'emballage :

EmS :

Polluant marin :

Danger pour l'environnement :

3082
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(ETHOFUMESATE, METAMITRONE)
9
III
F-A, S-F.
Oui.
Environmentally hazardous.

RID/ADR :

ONU/n° d'identification :

Nom d'expédition :

Classe de danger :

Groupe d'emballage :

Code de classification :

LQ (ADR 2013) :

LQ (ADR 2009) :

Danger pour l'environnement :

Code de restriction tunnel :

3082
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,
N.S.A. (ETHOFUMESATE, METAMITRONE)
9
III
M6
5L
7
Dangereuse du point de vue de l'environnement.
E.

ICAO (aérien) :

14.1 ONU/n° d'identification :

14.2 Nom d'expédition :

14.3 Classe de danger :

14.4 Groupe d'emballage :

14.5 Danger pour l'environnement :

3082
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(ETHOFUMESATE, METAMITRONE)
9
III
Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Les personnes impliquées dans le transport de marchandises doivent avoir reçu une formation. Toutes les personnes chargées du transport doivent se tenir aux directives concernant la sécurisation. Il convient de prendre des mesures préventives afin d'éviter tout dommage.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

Sans objet du fait que la cargaison est constituée de marchandises emballées et non de marchandises en vrac. Les dispositions relatives aux quantités minimum ne sont pas respectées ici. Le numéro d'identification du danger ainsi que la codification de l'emballage sont disponibles sur demande.





ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 12/13

TORERO FLO

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Nouvelle Législation des Installations classées pour la protection de l'environnement (Décret n°2014-285 du 4 mars 2014)

Rubrique n°4511 : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2

Equipement de protection individuelle* :

Pour protéger l'opérateur, porter :

- Pendant le mélange/chargement
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail tissée en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

- Pendant l'application :

Si application avec tracteur avec cabine :

- Combinaison de travail tissée en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Combinaison de travail tissée en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

- Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail tissée en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Pour le travailleur, porter :

- Une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique selon le règlement CE n°1907/2006 n'est pas nécessaire et n'a pas été réalisée. Une évaluation de risque a été réalisée selon la Directive CE n°91/414 ou le règlement CE n°1107/2009.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date : 03/11/2021
Remplace la fiche : -
Edition révisée n° : 0

Page : 13/13

TORERO FLO

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des phrases H des sections 2 et 3

- H302 – Nocif en cas d'ingestion.*
- H315 – Provoque une irritation cutanée.*
- H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.*
- H318 – Provoque des lésions oculaires graves.*
- H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.*
- H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.